

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

---

En retraçant les événements de l'année passée, le rapport d'activité est avant tout un document de communication, d'archives et de mémoire, permettant de faire le point sur la structure et ses engagements sur le territoire. Il est adressé, chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre. Il fait ensuite l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune sont entendus.

On peut aussi rappeler que :

- le président peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune ou à la demande de ce dernier
- les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de la communauté.

Le présent rapport retrace ainsi les activités de notre communauté de communes, exercées durant l'année 2021. Il est destiné à informer les élus communautaires, les élus municipaux des communes membres, les partenaires de l'EPCI, les habitants du territoire et toute personne intéressée par les réalisations intercommunales. Il constitue de surcroît une mémoire des différentes actions entreprises par la collectivité sur cette année, tout en apportant les éléments nécessaires à la connaissance du fonctionnement et du rôle de la structure.

Ce document a été élaboré par la direction générale, en coordination avec l'ensemble des agents œuvrant au développement de la structure communautaire.

**Directeur de la publication :** Jean-Paul ROCHE | **Conception / Maquette :**  
Floriane PROGNON (CCPS) | **Crédit photo :** Jean PUYO, SEEB, Freepik  
**Impression :** Groupe concordances | **Parution :** Septembre 2022





# SOMMAIRE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	4
LES RESSOURCES HUMAINES	10
LES FINANCES	14
LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCE ET EMPLOI	16
L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE	20
AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT	24
ENFANCES ET AFFAIRES SCOLAIRES	28
SPORTS ET LOISIRS	32
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	34
LE TOURISME	38
COMMUNICATION ET TIC	40



# La Communauté de Communes **des Portes de Sologne**

---





## LES CHIFFRES-CLÉS DES PORTES DE SOLOGNE

**7** COMMUNES



**415.5** km<sup>2</sup>  
SUPERFICIE DE  
L'INTERCOMMUNALITÉ



**15 402**  
HABITANTS (INSEE 2018)

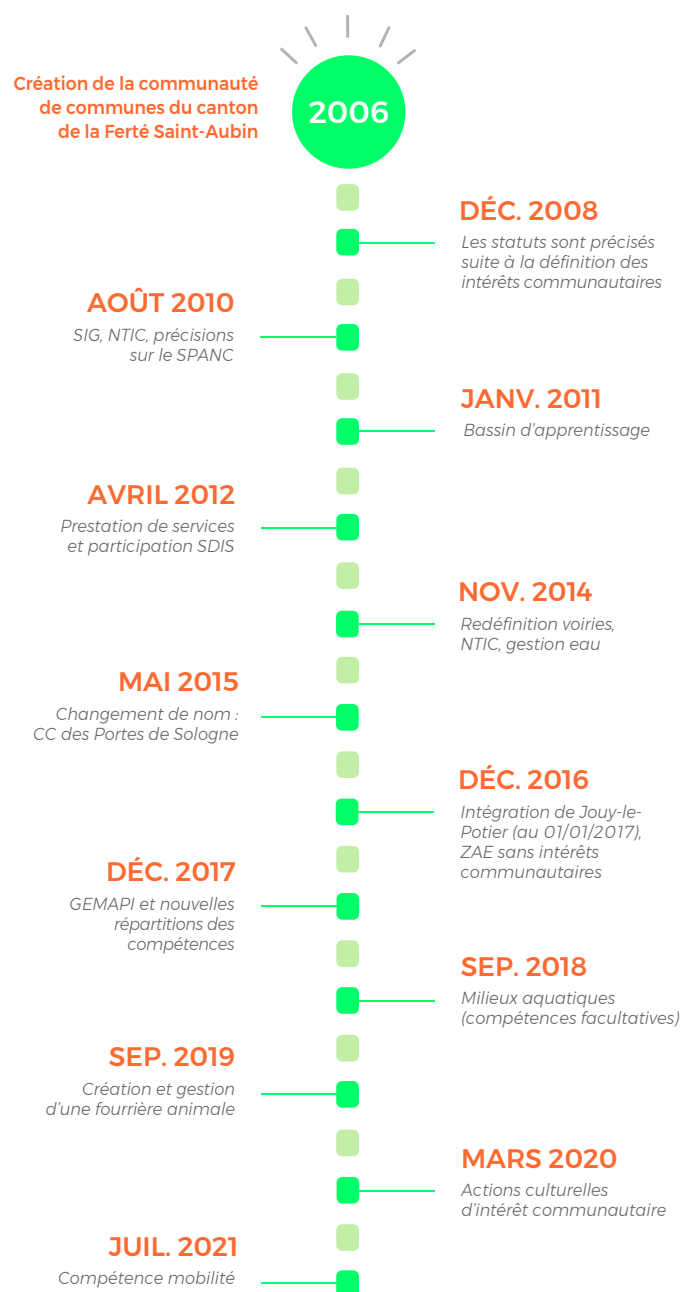


**7 743**  
LOGEMENTS



**1 648**   
ENTREPRISES ET COMMERCES

### > CRÉATION ET ÉVOLUTION STATUTAIRE





## LE FONCTIONNEMENT



7

COMMISSIONS  
PERMANENTES



8

MEMBRES  
DU BUREAU



27

CONSEILLERS  
COMMUNAUTAIRES



71

CONSEILLERS  
MUNICIPAUX

*(non délégués communautaires  
impliqués dans les commissions)*

## > LES COMPÉTENCES AU 31 DÉCEMBRE 2021 :

### OBLIGATOIRES

- ▶ Aménagement de l'espace : SCoT ; PLUi (...)
- ▶ Actions de développement économique
- ▶ GEMAPI
- ▶ Aménagement, entretien, gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- ▶ Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

### OPTIONNELLES

- ▶ Politique de logement et du cadre de vie
- ▶ Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- ▶ Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- ▶ Action sociale d'intérêt communautaire
- ▶ Création et gestion de maisons de services au public

### FACULTATIVES

- ▶ Actions dans le domaine scolaire : second degré
- ▶ Prestations de services
- ▶ Prévention : Service d'incendie et de Secours
- ▶ Assainissement non collectif
- ▶ Milieux aquatiques : études, espèces envahissantes, pollution
- ▶ Création et gestion d'une fourrière animale
- ▶ Actions culturelles d'intérêt communautaire
- ▶ Organisation de la mobilité

## > LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### RÉPARTITION DES SIÈGES :

Les communes et la Communauté de communes ont délibéré en 2013 pour fixer d'un commun accord la répartition des sièges de conseillers communautaires. Cette répartition a été modifiée par délibération du 13 septembre 2016 pour permettre l'intégration de Jouy-le-Potier.

Le nombre de sièges de conseillers communautaires est fixé à **27**.

	POPULATION (SOURCE INSEE)	ACCORD LOCAL
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	7 598	12
MARCILLY-EN-VILLETTE	2 163	4
MENESTREAU-EN-VILLETTE	1 486	3
JOUY-LE-POTIER	1 388	2
LIGNY-LE-RIBAUT	1 265	2
ARDON	1 145	2
SENNELY	715	2
<b>TOTAL</b>	<b>15 760</b>	<b>27</b>

### ACTIVITÉ DES INSTANCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2020 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- ▶ **8** conseils communautaires (7 en 2020)
- ▶ **167** délibérations passées (194 en 2020)
- ▶ **47** décisions du Président (79 en 2020)
- ▶ **6** arrêtés du Président (32 en 2020)
- ▶ **24** réunions de bureau (10 en 2020)
- ▶ **19** réunions de commissions (15 en 2020)
- ▶ **927** courriers reçus (1 052 en 2020) et **32** courriers émis (49 en 2020) par le secrétariat général; les autres réponses aux courriers ayant été fait par les autres services de la Communauté de Communes.

## > LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



**Jean-Paul ROCHE**

Président  
Maire d'ARDON



**Constance De PÉLICHY**

1ère vice-présidente  
Maire de La Ferté Saint-Aubin  
*Développement économique et touristique*



**Hervé NIEUVIARTS**

2ème vice-président  
Maire de Marcilly-en-Villette  
*Finances*



**Denis TREMAULT**

3ème vice-président  
Maire de Ménestreau-en-Villette  
*Culture et patrimoine*



**Gilles BILLIOT**

4ème vice-président  
Maire de Jouy-le-Potier  
*Aménagement de l'espace*



**Anne GABORIT**

5ème vice-présidente  
Maire de Ligny-le-Ribault  
*Services à la population*



**Philippe De DREUZY**

6ème vice-président  
Maire de Sennely  
*Environnement*



**Stéphane CHOUIN**

7ème vice-président  
Adjoint à La Ferté Saint-Aubin  
*Sports et loisirs*

> COMPOSITION DES  
COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES PERMANENTES

	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE CONSTANCE DE PÉLICHY	FINANCES HERVÉ NIEUVIARTS	CULTURE ET PATRIMOINE DENIS TREMAULT
ARDON	RODOLPHE NASSIET	STÉPHANIE BOPP	ANNE-MARIE TURBAT
ARDON	DENIS COLLART	GAËL VERRIER	KARINE LE
JOUY-LE-POTIER	PATRICIA GAUTHIER	NICOLE BERRUE	PATRICIA GAUTHIER
JOUY-LE-POTIER	THIERRY ZION	GILLES BILLIOT	PASCALE SZCZERBAL
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	CONSTANCE DE PÉLICHY	STEVE RENARD	JEAN-NOËL MOINE
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	STEVE RENARD	CHRISTOPHE BONNET	GABRIELLE BREMOND
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	CHRISTOPHE BONNET	MARYVONNE PRUDHOMME	ANNA MAZIER
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	JEAN-NOËL MOINE	STÉPHANE CHOUIN	EMMANUEL THELLIEZ
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	DOMINIQUE THÉNAULT	AGNÈS LEBRUN	FABIENNE GAUDENZI
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	AGNÈS LEBRUN	MICHEL GODET	PATRICK PINAULT
LIGNY-LE-RIBAUT	JEAN-MARIE THEFFO	ANNE KAKKO CHILOFF	TATIANA VALIOT
LIGNY-LE-RIBAUT	DOMINIQUE DRUPT	ANNE GABORIT	DOMINIQUE DRUPT
MARCILLY-EN-VILLETTE	PATRICK PILON	PATRICK PILON	HERVÉ NIEUVIARTS
MARCILLY-EN-VILLETTE	LIONEL DUPLAIX	HERVÉ NIEUVIARTS	ALINE POUGET
MARCILLY-EN-VILLETTE	LAURENCE TREMEAU	LAURENCE TREMEAU	BRIGITTE GARNIER
MENESTREAU-EN-VILLETTE	JEAN-MARC CADET	DENIS TREMAULT	DENIS TREMAULT
MENESTREAU-EN-VILLETTE	LUCIE LECOLLOEC	BÉATRICE DE RUYVER	BÉATRICE DE RUYVER
SENNELY	X	JEAN-JACQUES BOUQUIN	CYRIL AGOUTIN
SENNELY	FRANCIS GARRIDO	CYRIL AGOUTIN	FRÉDÉRIC DELIGNY



<b>AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE</b> GILLES BILLIOT	<b>SERVICE À LA POPULATION</b> ANNE GABORIT	<b>ENVIRONNEMENT</b> PHILIPPE DE DREUZY	<b>SPORTS ET LOISIRS</b> STÉPHANE CHOUIN
RODOLPHE NASSIET	NATHALIE GERBEAUD-LEDRU	MARC VILLAR	ANNE REAU
ANDRÉ RAIGNEAU	SYLVIANE MENIE-CHEVRIER	SÉBASTIEN SIEMIENIEC	LINE LECRON
GILLES BILLIOT	NICOLE BERRUE	NICOLE BERRUE	PASCAL HERRERO
CATHERINE COLAS	CHRISTINE LALIÈRE	CATHERINE COLAS	COLETTE DELVINGT
JEAN-FRÉDÉRIC OUVRY	MANUELA CHARTIER	JEAN-FRÉDÉRIC OUVRY	STÉPHANE CHOUIN
CONSTANCE DE PÉLICHY	STÉPHANIE HARS	KATIA BAILLY	GABRIELLE BREMOND
DOMINIQUE THÉNAULT	MARYVONNE PRUDHOMME	SÉBASTIEN DIFRANCESCHO	JEAN-NOËL MOINE
SÉBASTIEN DIFRANCESCHO	LINDA RAULT	VIRGINIE GILLIOT	THIERRY DELHOMME
NATHALIE MARCHAND	JACQUES CAPITAINE	EMMANUEL THELLIEZ	VIRGINIE OBRINGER-SALMON
FABIENNE GAUDENZI	GEORGES BLAVIEZ	ISABELLE FIDALGO	PATRICK PINAULT
ANNE KAKKO CHILOFF	JEAN-MARIE THEFFO	BERNARD VAN HILLE	ÉRIC FOUGERET
CLAIRE MINIÈRE	ANNE GABORIT	MARC VALLICIONI	FLORENCE FLEUREAU
MARIE-ANNE LINGARD	CAROLE LANDRY	DIDIER BRAULT	STÉPHANIE CHARRON
JOACHIM SALVAN	JACQUES ROBET	AMANDINE MESLAND	ALINE POUGET
PASCAL ANDREAZZA	BRIGITTE GARNIER	PASCAL ANDREAZZA	BRIGITTE GARNIER
DENIS TREMAULT	CLAIRE SAVOIE	MATHIEU MARCHAND	DEVIS DESBROSSES
FABRICE WEBER	MARIE-FRANCE PICHARD	SABRINA PELLERIN	JEAN-LUC IMBAULT
JEAN-JACQUES BOUQUIN	MURIEL MARTIN	PHILIPPE DE DREUZY	CYRIL AGOUTIN
PATRICK COUTAND	ÉLISABETH COLLET	FRANCIS GARRIDO	GILLES FOUCAULT

# Les ressources **humaines**

---



## LE PERSONNEL AU SERVICE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Au 31 décembre 2021, les effectifs au service de la Communauté de communes représentent à peu près 32,6 équivalents temps plein (ETP), répartis entre le personnel mutualisé (6) et le personnel communautaire (26,60). Parmi les agents communautaires **13** sont **titulaires** et **13,6** sont **contractuels**.

### Service de la ville de La Ferté Saint-Aubin mis à disposition de la CCPS (en %)

#### Service de la CCPS mis à disposition de la ville de LFSA

	TAUX 2016	TAUX 2017	TAUX 2018	TAUX 2019	TAUX 2020	TAUX 2021
SERVICE DROIT DU SOL	0%	40%	40%	40%	40%	40%
AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE					10%	10%

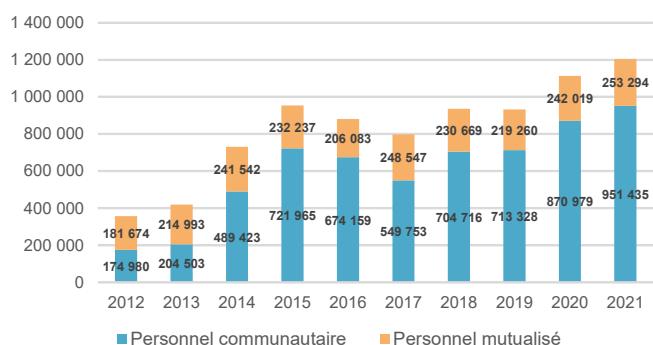
	TAUX 2016	TAUX 2017	TAUX 2018	TAUX 2019	TAUX 2020	TAUX 2021
SECRETARIAT GÉNÉRAL	30%	30%	30%	30%	30%	30%
SERVICES FINANCES	25%	25%	25%	25%	25%	25%
ACHATS, MARCHÉS PUBLICS	25%	25%	25%	25%	25%	25%
SERVICE INFORMATIQUE	20%	20%	20%	20%	20%	20%
SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES	3%	3%	3%	3%	3%	3%
DIRECTION DES SPORTS	10%	10%	5%	5%	5%	5%
DSTO	10%	7,5%	7,5%	7,5%	7,5%	7,5%
SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES	20%	20%	20%	20%	20%	20%
SERVICE ENTRETIEN	2%	2%	2%	2%	2%	2%
SECRETARIAT MASS	5%	5%	5%	5%	5%	5%
PORTAGE REPAS À DOMICILE	25%	25%	25%	25%	25%	25%
SERVICE PRÉVENTION	10%	10%	10%	10%	10%	10%
ENVIRONNEMENT			15%	15%	15%	15%

#### Agents de la CCPS mis à disposition de la ville de LFSA

	TAUX 2016	TAUX 2017	TAUX 2018	TAUX 2019	TAUX 2020	TAUX 2021
ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF 1ÈRE CLASSE (RSA)	70%	70%	70%	70%	70%	70%
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ÈME CLASSE (POINT CYB)	5%	5%	5%	5%	5%	5%

Les pourcentages de mise à disposition ont été régulièrement réévalués pour tenir compte des évolutions d'organisation.

#### Evolution des charges nettes de personnel



NB charges nettes : \* personnels communautaires : chapitre 012 hors c/6217 et 6218 (D) - rembt mises à disposition personnel communautaire (R) - chapitre 013 rembt indemnités journalières (R)

\* Personnels mutualisés (hors frais de structure) : chapitre 012 c/6217 et 6218(D)

## > MISES À DISPOSITION DE LOCAUX ET DE PERSONNEL

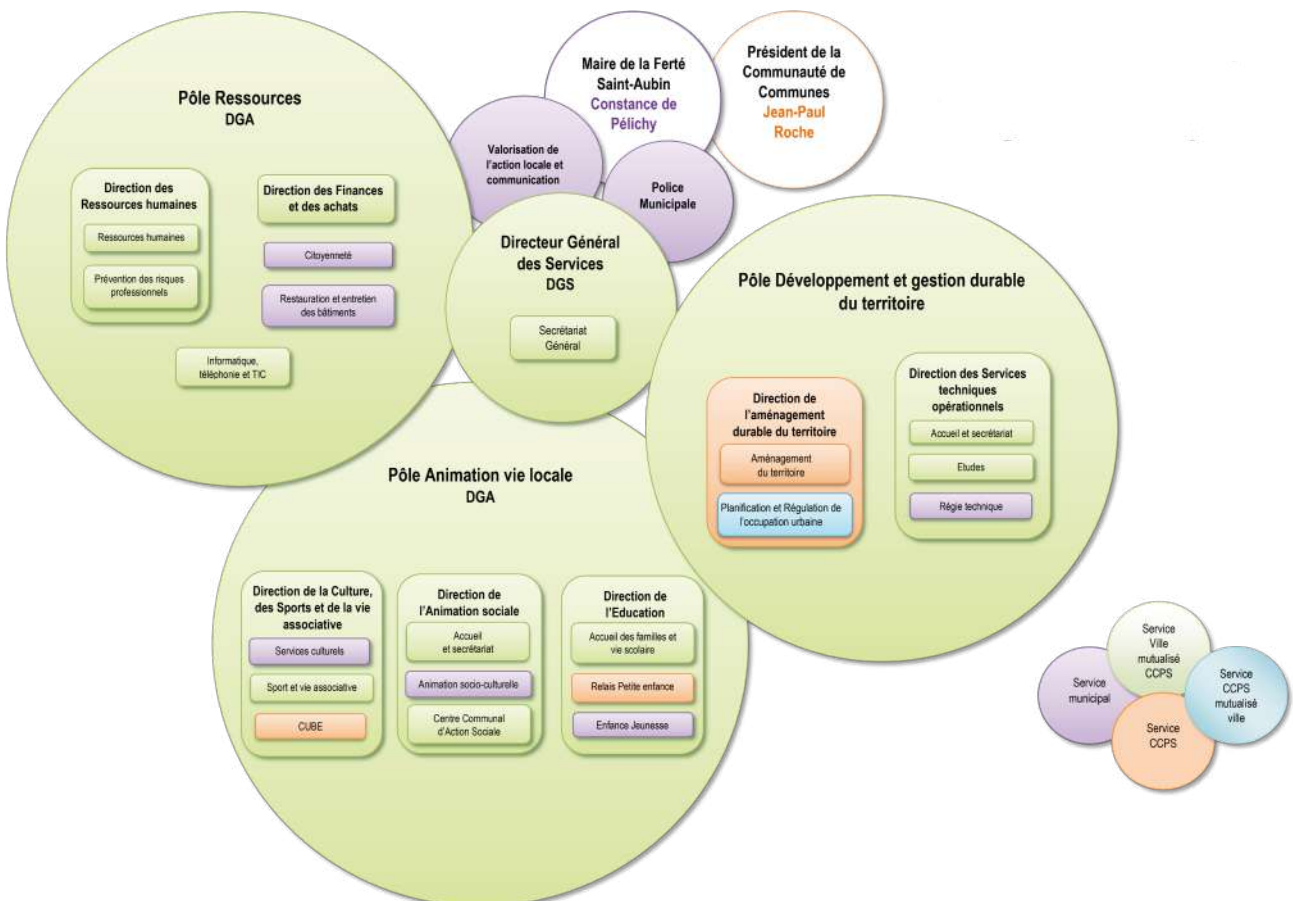
**LE PERSONNEL ET LES LOCAUX** de la ville de La Ferté Saint Aubin sont partiellement mis à la disposition de la Communauté de communes, depuis une délibération du Conseil du 15 décembre 2006. Ce principe a été reconduit d'année en année.

**LOCAUX** : la Communauté de Communes loue par ailleurs à la Ville de La Ferté Saint Aubin un local de 200 m<sup>2</sup> pour les services : développement économique, SPANC, aménagement du territoire et instruction (Urbanisme). Elle a par ailleurs bénéficié du transfert du bâtiment abritant l'Office de Tourisme ainsi que celui abritant l'association Parentale les Petits Loups, et enfin les bureaux des deux RAM à la MASS.

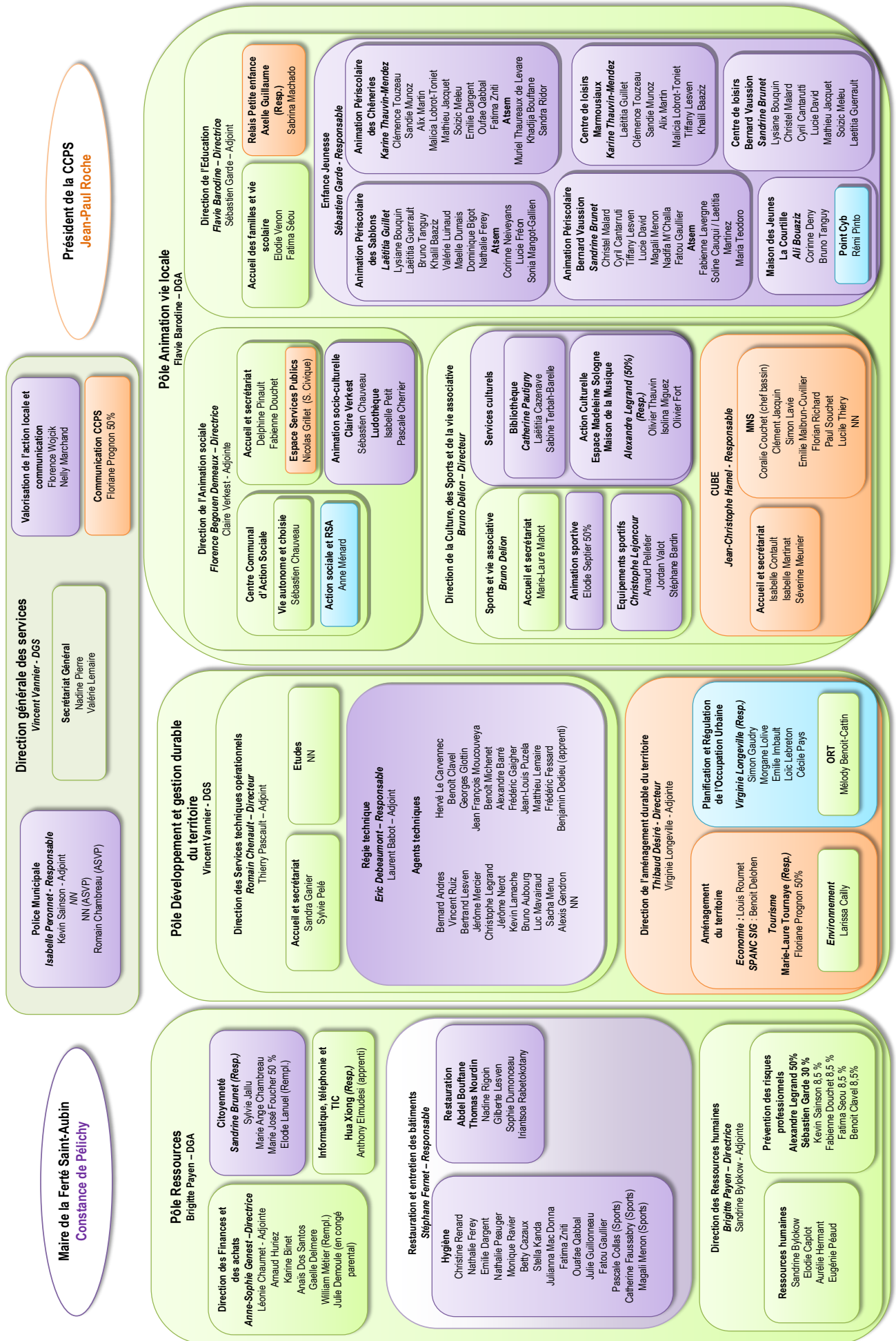
## > PERSONNEL AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pour assurer le fonctionnement de la structure communautaire, une équipe pluridisciplinaire œuvre quotidiennement pour faire aboutir les projets communautaires. Outre les 29 agents (26,6 ETP) employés directement par la CCPS (*en orange et en bleu ci-dessous*), une trentaine d'agents sont mis à disposition par la ville de La Ferté Saint Aubin pour une partie de leur temps de travail (*en vert, environ 6 ETP, voir page suivante*).

**Agents intercommunaux et communaux La Ferté Saint-aubin** : organigramme au 1er octobre 2021



**Organigramme au 1<sup>er</sup> octobre 2021**  
Emplois permanents en position d'activité et contrats de 6 mois et plus



# Les finances

---



## > LES RÉSULTATS DE CLÔTURE 2021 : BUDGET PRINCIPAL

	RÉSULTAT CLÔTURE 2020	RÉSULTAT CLÔTURE 2021
INVESTISSEMENT	642 609,04 €	323 570,96 €
FONCTIONNEMENT	1 716 566,70 €	1 814 163,09 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 359 075,74 €</b>	<b>2 137 734,05 €</b>

## ZOOM SUR ... LE BUDGET 2021

Le budget est marqué par :

- La poursuite de la pandémie mondiale qui perturbe les activités
- Le maintien des ressources fiscales
- L'acquisition de la Rabolière en vue de la création d'un espace de co-working et d'une pépinière d'entreprises.

## > LES RESSOURCES DISPONIBLES

RESSOURCES BRUTES	6 379 250,00 €
FISCALITÉ REVERSÉE	2 593 227,00 €
<b>RESSOURCES NETTES</b>	<b>3 786 022,00 €</b>
UTILISATION DES RESSOURCES	2 898 127,00 €
CHARGES FINANCIÈRES	90 299,00 €
RÉSULTATS 2021	797 596,00 €
REPORTS 2020	1 016 567,00 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NET	1 814 163,00 €

- Le complexe aquatique le Cube
- Administration générale
- Service incendie
- Opérations non ventilables
- Opération d'aménagement
- Interventions économiques
- Enfance / adolescence
- Aide au tourisme
- Enseignement / formation
- Culture, etc ....

## > LES MARCHÉS PUBLICS

### QUELLES SONT LES MISSIONS DES MARCHÉS PUBLICS ?

- Élaboration des procédures de commande publique : pièces administratives, accompagnement des services à la rédaction des cahiers des charges, passation, sourcing, évaluation des fournisseurs, ...
- Recherche de financements, montage et suivi des dossiers de subventions
- Suivi des contentieux et assurances : expertises, déclarations assurances, ...

### LES PROCÉDURES DE COMMANDES PUBLIQUES :

- **Accord cadre de travaux** - Signalétique des chemins de randonnée  
-> PIC BOIS - maxi 195 000 € H.T.
- **Marché de Maîtrise d'œuvre** - Réhabilitation du 109 -> LC ARCHITECTURE - 39 500 € H.T.

### Dont 3 marchés groupés avec la Ville de La Ferté Saint-Aubin

- **Accord cadre de services de téléphonie** - Solution hyper convergée fixe et mobile -> SFR - sans mini / sans maxi
- **Accord cadre de fourniture de vêtements de travail et EPI** -> OP MAINTENANCE - maxi 2 000 € H.T. par an
- **Accord cadre de fourniture d'équipements, outillage et consommables** -> JORLIN - maxi 6 000 € H.T. par an

### QUELQUES CHIFFRES-CLÉS :

- ▶ 5 procédures de commande publique
- ▶ 3 commissions d'Appel d'Offres / MAPA
- ▶ 27 contrats inférieurs à 15 000€
- ▶ 3 dossiers de sinistres
- ▶ 1 dossier de contentieux juridique
- ▶ 5 dossiers de demandes de subventions + Contrat VOLET 2 (2021 / 2023)



# Le développement **économique,** **commerce et emploi**

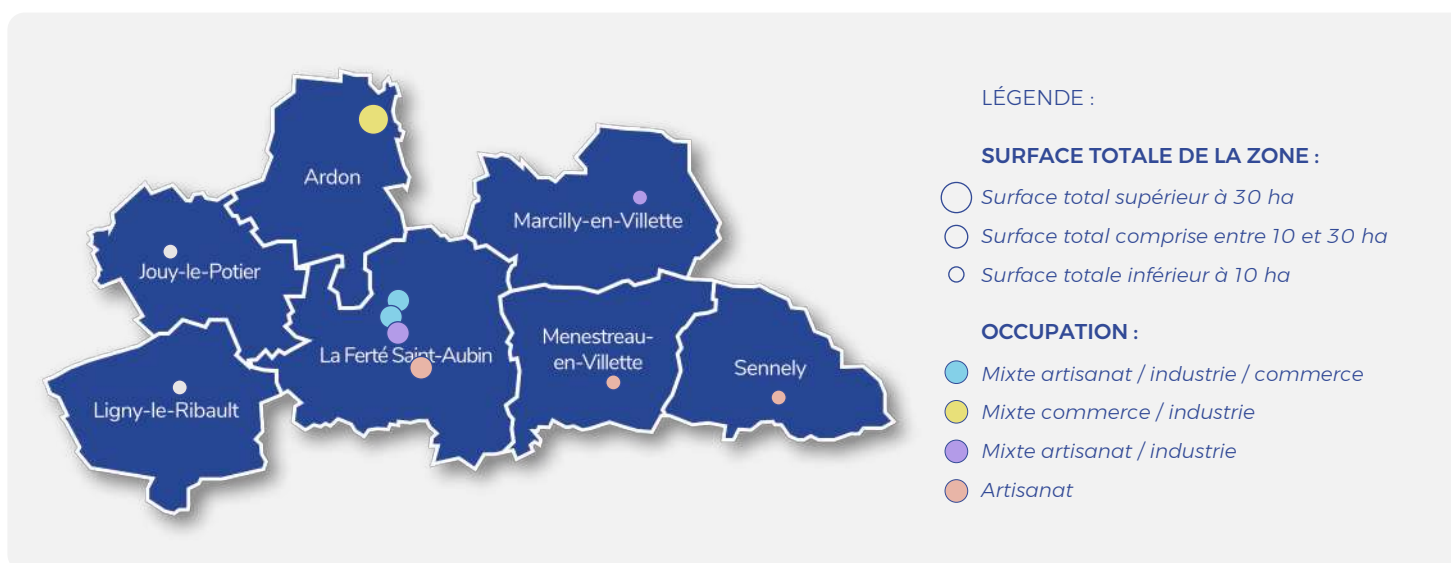
---





## GESTION ET COMMERCIALISATION DES ZAE

- ▶ Entretien des ZAE : amorce du curage du bassin d'orage de la Chavannerie (contact des prestataires, analyse en laboratoire des boues...), entretien des espaces verts...
- ▶ Terrains et locaux vacants : recensement, diffusion, mise en relation
- ▶ Suivi des opérations de ventes / cessions et d'acquisitions de terrains :
  - Marcilly-en-Villette, Menestreau-en-Villette et Ligny-le-Ribault (mandat de l'EPFLI pour l'acquisition des terrains)
  - Ardon, ZAC de Limère : suivi des projets d'aménagement du site ex-Hitachi. Collaboration avec les différents acteurs de la zone : la Métropole d'Orléans, le département du Loiret, les promoteurs immobilier.



## > ANIMATIONS ÉCONOMIQUES ET PROMOTION DU TERRITOIRE

Contacts réguliers avec les partenaires économiques locaux et régionaux :

- Le **CILS Emploi** pour les sujets autour de l'emploi (aide et recensement des besoins des entreprises, mise en place d'actions ...)
- Le **GERFA** (Groupement d'entreprises de la CCPS) pour les questions de développement et de coopération interentreprises du territoire.
- Les **Chambres Consulaires** pour l'accompagnement des entreprises dans leur projet
- **Loiret Orléans Eco** et **Dev UP** pour l'ingénierie auprès des chargés de développement économie et pour de la prospection auprès des entreprises.

## > DISPOSITIF D'AIDE FINANCIÈRE AUX ENTREPRISES

La Communauté de Communes a en charge depuis 2018 la gestion de deux dispositifs d'aide en faveur des entreprises :

- ▶ **Aide à l'immobilier d'entreprise** : intervention sous forme de subvention de l'intercommunalité (avec intervention complémentaire de la Région) lors d'une opération immobilière importante d'une entreprise : construction d'un nouveau bâtiment, restructuration profonde d'un bâtiment...
- ▶ **Aide aux TPE** : intervention sous forme de subvention de la Communauté de Communes entre 500€ et 5 000€ pour l'accompagnement de TPE pour des projets d'investissement; achat de matériel, rénovation devanture ou local, mise aux normes techniques. 6 dossiers instruits en 2021.

## > IMMOBILIER D'ENTREPRISE ET FONCIER ÉCONOMIQUE



- **Identification des futures zones et axes de développement** à l'échelle de la Communauté de Communes : contact avec les propriétaires fonciers, propositions de découpage et d'aménagement des parcelles aux élus communautaires, rencontre des porteurs de projets pour l'achat de foncier; vérification de la compatibilité du projet privé avec les volontés politiques des élus
- **Amorce d'une démarche pour la création d'un village d'artisans** pour répondre à une forte demande des entreprises : identification des parcelles, étude des différents dispositifs d'accompagnement et des processus de création d'un village d'artisans.
- **Benchmarking sur les politiques immobilières** de la région avec DEV'UP : travail sur un montage financier de l'opération.

## > AIDE EXCEPTIONNELLE AUX ENTREPRISES DU SECTEUR CHR (CAFÉ, HÔTEL, RESTAURANT)

Contexte : l'année 2021 était synonyme pour de nombreuses entreprises de reprise de l'activité. Cependant, deux secteurs étaient encore fortement impactés par les mesures gouvernementales et sanitaires toujours en vigueur : l'événementiel et le secteur CHR.

- Élaboration d'un règlement d'aide exceptionnelle aux entreprises du secteur CHR pour faire face à la crise sanitaire et pouvoir relancer sereinement l'activité.
- Instruction des dossiers d'aide en partenariat avec la CCI du Loiret avec validation des dossiers en bureau communautaire
- 21 dossiers instruits pour **25 000 €** d'aide



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### > UN NOUVEAU SITE DÉDIÉ AUX ENTREPRISES ET AUX SERVICES DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Le 2 décembre 2021, la Communauté de Communes des Portes de Sologne s'est portée acquéreur de l'ancienne maison de retraite La Rabolière située en plein centre-ville de La Ferté Saint Aubin pour en faire un lieu notamment dédié au développement économique.

L'intercommunalité souhaite pouvoir accompagner toutes les entreprises dès leur création en leur proposant un cadre adapté et un accompagnement de qualité à travers une pépinière d'entreprises et un espace de co-working. Des salles de réunion seront également proposées à la location.

Cet espace connecté dédié aux entreprises offrira enfin un bouquet de services dans un cadre moderne et dynamique.

Les bureaux de la collectivité seront également intégrés à ce bâtiment. Son ouverture devrait intervenir d'ici la fin d'année 2022 / début d'année 2023.



Simulation des futures salles de réunions et espace repas de la Rabolière, après travaux

### LES GRANDES ÉTAPE DU PROJET :

- ▶ **Achat du bâtiment** : ancienne maison de retraite « La Rabolière » situé Rue Maréchal Joffre, à La Ferté Saint-Aubin
- ▶ **Amorce de la construction du projet** de création d'une pépinière d'entreprise et d'un espace de co-working (benchmarking, visite d'autres site...)
- ▶ **Validation des premiers éléments stratégiques** par les élus communautaires
- ▶ Constitution de **nouveaux partenariats** (Initiative Loiret, CCI Loiret...) pour élaborer le programme de formation
- ▶ **Validation des premiers éléments d'architectures** pour le remodelage du bâtiment

# L'aménagement de l'espace





## LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un **document de planification pour les 20 ans à venir**. Il trace les grandes lignes de l'avenir du territoire en termes de démographie et de logements, de transports, d'économie, d'environnement et de paysage, d'agriculture, de tourisme et de loisirs ou d'équipements. A

compter de son approbation, les Plans Locaux d'Urbanisme ou le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal devront être compatibles avec ce dernier.

**Le ScoT a été approuvé lors du conseil communautaire du 9 mars 2021 et est donc exécutoire.**

## > LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le PLUi est un **document de planification qui définit et régleme l'usage des sols et la spécificité de chaque commune**. L'objectif de ce document est de faire émerger un projet de territoire partagé prenant en compte les politiques nationales et territoriales d'aménagement ainsi que les spécificités du territoire communautaire.

Depuis son lancement en 2019, le diagnostic territorial et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont été réalisés.

L'année 2021 a été dédiée à la finalisation du diagnostic territorial et à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) en lien avec les élus et les partenaires.

## > MOBILITÉ

### PRISE DE COMPÉTENCE D'AUTORITÉ ORGANISATRICE DES MOBILITÉS (AOM)

Dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités du 26/12/2019, la Communauté de Communes s'est positionnée le 31 mars 2021 en faveur d'une prise de compétence d'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM). Elle constitue ainsi l'acteur légitime pour l'organisation des services de mobilité à l'intérieur de son périmètre de façon à améliorer les conditions de déplacements des habitants tout en valorisant et développant les modes de déplacements alternatifs à l'automobile et en limitant sa dépendance.

### INSTALLATION DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)

La Communauté de Communes a lancé début 2021, une étude permettant de définir un plan de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur son territoire. Accompagnée par le bureau d'étude MOBILIZE (anciennement ELEXENT), la mission a permis de mettre en exergue un réseau de 11 bornes réparties sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Leurs mises en service se dérouleront dans le courant de l'année 2022.

## > L'INSTRUCTION DU DROIT DU SOL

Le service instructeur gère depuis juillet 2015 les dossiers d'urbanisme pour le compte des 7 communes de l'intercommunalité.

En parallèle, la Communauté de Communes poursuit la mise à disposition des agents pour réaliser le renseignement, l'accueil et la pré-instruction des dossiers d'urbanisme dans les communes d'Ardon, de Jouy-le-Potier, de La Ferté Saint-Aubin et de Ménestreau-en-Villette.

Les mairies restent le guichet unique et le Maire conserve tout son pouvoir et son autorité pour

décider de la suite à donner aux demandes.

La composition du service est constante (5 agents à plein temps) et permet d'absorber les missions de pré-instruction auprès des communes.

### LES TYPES D'ACTES LES PLUS DEMANDÉS :



61%

Déclarations  
Préalables (DP)

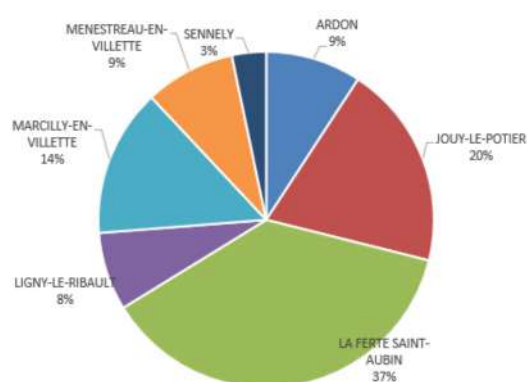


26%

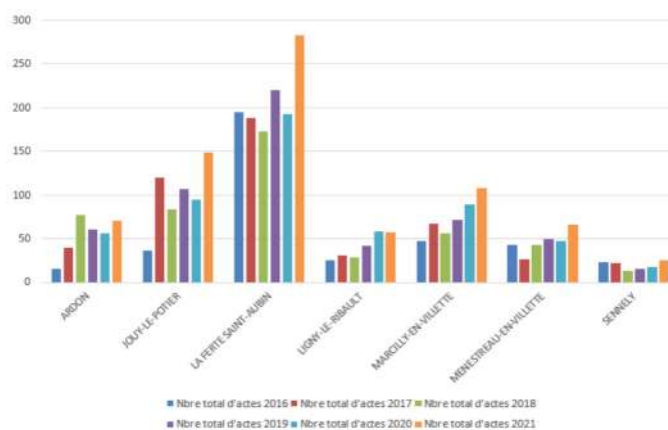
Permis de  
Construire (PC)

Les **certificats d'Urbanisme** concernent 10% des demandes et **les permis de démolir et d'Aménager** représentent quant à eux 3%.

### RÉPARTITION DES ACTES PAR COMMUNE :



### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTES ENTRE 2016 ET 2021



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les 4 communes de la Communauté de Communes Cœur de Sologne ont mis fin à la convention les liant avec la Communauté de Commune des Portes de Sologne pour l'instruction des dossiers de leur territoire. Les missions ont été réparties entre les agents du service.

Les communes de La Ferté Saint-Aubin et de Jouy-le-Potier restent les pôles majeures en termes de nombres d'actes instruits. L'augmentation constante du nombre total d'actes traités par le service, et notamment des permis de construire, traduit un dynamisme et une attractivité qui ne faiblissent pas.



## L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

Créée par la loi portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) du 23 novembre 2018, l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) est un outil juridique, mis à la disposition des collectivités locales afin de porter et mettre en œuvre un **projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social**, pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes.

La Communauté de Communes des Portes de Sologne, la ville de La Ferté Saint-Aubin, l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat ont signé une convention d'ORT, le 7 décembre 2020 pour une **durée de 5 ans**.

La convention d'ORT définit les secteurs d'intervention dans lesquels les actions permettant de mettre en œuvre le projet urbain, économique et social de revitalisation de territoire s'appliquent.

Ces secteurs d'intervention comprennent :

- la centralité nord de la commune de La Ferté Saint-Aubin correspondant au **centre historique de « La Ferté »**,
- la centralité sud de la commune de La Ferté Saint-Aubin correspondant au **centre historique de « Saint-Aubin »**.

### > LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

Parallèlement, l'État a lancé le programme Petites Villes de Demain (PVD), piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) sous l'égide du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Petites Villes de Demain constitue un programme conçu pour soutenir sur six ans (2020-2026) les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité sur leur bassin de vie montrant des signes de vulnérabilité, ainsi que leur intercommunalité.

De nombreux partenaires publics et privés, nationaux (ADEME, Banque des Territoires, Agence de l'habitat, CEREMA...) et locaux (Conseil Régional, Conseil Départemental, CAUE, Agence Topos, Chambre de Commerce et d'Industrie, ...) se sont associés à l'ANCT pour faire bénéficier les territoires lauréats d'un soutien accentué en ingénierie et de financements sur diverses thématiques.

Officiellement inauguré en région Centre-Val de Loire en décembre 2020, la Communauté de Communes des Portes de Sologne (CCPS) avec la ville de La Ferté Saint-Aubin a été **lauréate du programme Petites Villes de Demain**. Ainsi, un avenant à la convention d'ORT a été signé le 30 avril 2021 entre la commune de La Ferté Saint-Aubin, la CCPS, l'État et les partenaires financeurs du programme pour adhérer officiellement au programme PVD.

Grâce à ces deux dispositifs, les trois premières actions concrètes inscrites dans la convention d'ORT, notamment l'élaboration d'une **pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**, le **recrutement d'un chargé de mission** revitalisation du territoire ORT - PVD - OPAH, et la **création d'un observatoire du commerce** ont été réalisés ou sont en passe d'être lancés, avec le soutien financier des deux partenaires : la Banque des Territoire et l'Agence Nationale de l'Habitat.



# Affaires **sociales** **et logement**

---



**186**

Personnes accueillies sur l'aire d'accueil des gens du voyage à La Ferté St-Aubin

**38,30%**

Taux d'occupation sur l'aire d'accueil en 2021

**53%**

Des séjours durent moins de 1 mois

## > AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

### LES PROBLÈMES TECHNIQUES ET RÉPARATIONS

Peu de problèmes techniques avérés sur les emplacements (changement serrure, robinet thermostatique etc...).

Les résidents sont régulièrement alertés des risques électriques encourus lors d'une utilisation non conforme des installations mises à leur disposition et sont de plus en plus prudents en la matière.

### RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Quelques dérogations sur la durée du stationnement et sur les délais de paiement ont été accordées. Les conditions assorties aux dérogations ont été respectées.

- 27/03/2021 : panne électrique sur toute l'aire
- 28/03/2021 : panne de courant sur toute l'aire suite à un compteur de caravane défectueux

### L'OCCUPATION

Le taux d'occupation annuel moyen sur 12 mois est de **38,30 %** (il était de 43,70 % en 2020).

### DURÉE DE SÉJOUR

MOINS DE 1 MOIS	30
ENTRE 1 ET 3 MOIS	18
ENTRE 3 ET 6 MOIS	9

### COMPOSITION DES FAMILLES

HOMMES	56
FEMMES	58
ENFANT (MOINS DE 18 ANS)	72

### RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGES

0 À 17 ANS	72
18 À 24 ANS	20
25 À 39 ANS	48
40 À 65 ANS	37
PLUS DE 65 ANS	9

## TAUX D'OCCUPATION ET TARIFS DE L'AIRE D'ACCUEIL DE LA FERTÉ SAINT-AUBIN

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
16,00%	25,60%	69,30%	66,70%	62,70%	70,80%
JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
19,10%	67,70%	81,70%	57,50%	74,40%	48,10%

- Dépôt de garantie : 120 € par emplacement
- Stationnement : 2,70 € par jour et pour 2 caravanes
- Électricité : 0,20 € par kWh
- Eau : 4,65 € par m<sup>3</sup>

### BILAN FINANCIER

	2021	2020
DÉPENSES CCPS, FACTURATION VAGO (ART. 611 SERV TGV)	78 691,54€	61 123,37€
RECETTES ENREGISTRÉES		
- ENCAISSEMENT DE LA RÉGIE	11 357,47€	10 582,53€
- CAF (ALLOCATION TEMPORAIRE D'OCCUPATION)	25 039,07€	17 801,10€

## > SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS À CARACTÈRE SOCIAL

AIDE ET SOINS À DOMICILE	18 000,00€
MISSION LOCALE	7 000,00€
CLIC (RELAIS ENTOURAGE)	3 500,00€
CILS RELAIS EMPLOI	37 800,00€
<b>TOTAL</b>	<b>66 300,00€</b>



## L'INSTRUCTION ET SUIVI DU RSA

Demandes de RSA : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Conseil Départemental ne subventionne plus les instructions de demandes de RSA



Depuis septembre 2017, les personnes souhaitant solliciter le RSA n'ont plus l'obligation de passer par un service instructeur.

En effet, les allocataires peuvent déposer leurs demandes directement en ligne sur leur espace CAF. Nos services sont donc de moins en moins sollicités pour cette démarche.

Accompagnement des bénéficiaires du RSA (**convention de référencement social avec le Conseil Départemental**) :

- **43 personnes ont été accompagnées** durant l'année (contre 50 en 2020)
- 32 sont encore présentes au 31/12/2021
- 5 orientations en cours d'année
- 11 personnes sont sorties du dispositif RSA : 4 pour déménagement, 4 pour emploi, 1 pour ouverture d'autres droits, 1 liée à un changement de situation familiale et 1 décès..

L'accompagnement de ces 43 personnes représente **315,6 mois-mesure** soit 26,3 mesures sur l'année 2021. Pour mémoire, en 2020 l'accompagnement avait représenté 276 mois-mesure soit 23 mesures.

Les personnes accompagnées résident sur les communes suivantes :

- 21 de La Ferté Saint-Aubin
- 4 de Menestreau-en-Villette
- 3 de Ligny-le-Ribault
- 2 de Jouy-le-Potier
- 2 de Sennely

### > ESPACE DE SERVICES PUBLICS

Une borne Espace de Services Publics est installée à la Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité. Cette borne permet d'entrer en contact, très facilement et en visio phonie avec plusieurs administrations : la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), la CARSAT (Caisse de Retraite et de Santé au Travail), la MJD (Maison de la Justice et du Droit) et l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement).

Avec ou sans rendez-vous (en fonction des structures), la borne ESP permet d'**effectuer toutes ses démarches sans se déplacer** sur la métropole orléanaise mais en étant tout de même en lien direct avec un conseiller. La CPAM et la CAF concentrent la grande majorité des contacts.

Un accompagnement à l'utilisation de la borne est assuré par le personnel de l'accueil de la MASS, et un des ordinateurs en libre-service est à disposition à proximité si besoin pour compléter les démarches.



## LE PORTAGE DE REPAS

Le nombre de repas facturés et potages sont en hausse par rapport à 2020, tandis que le nombre de bénéficiaires se stabilise avec 149 personnes.

### QUELQUES CHIFFRES-CLÉS :

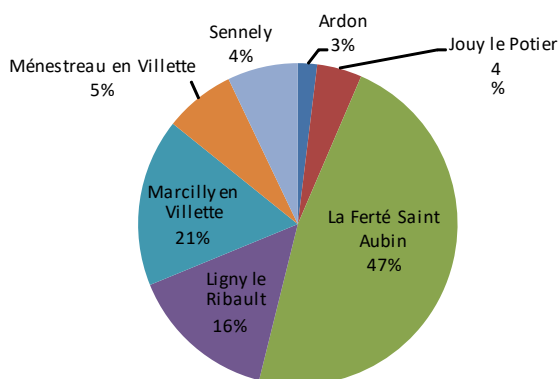
- ▶ **26 221 repas** (soit 13,70 % de hausse par rapport à 2020)
- ▶ **18 474 potages** (soit 12 % de hausse par rapport à 2020)
- ▶ **149 bénéficiaires** au cours de l'année 2021 (stable par rapport à 2020)
- ▶ **100 bénéficiaires** présents au 31 décembre 2021 (stable également par rapport à 2020)

Le prix du repas payé par la Communauté de Communes des Portes de Sologne à la société ANSAMBLE est de 8,44 € et 0,54 € par potage (tarifs identiques en 2020).

Le **prix du repas facturé aux usagers** s'élève à : **6,50 euros** (idem 2019 et 2020).  
Il n'y a pas de surfacturation aux bénéficiaires pour le potage.



Le turnover reste important avec 48 nouveaux bénéficiaires et 53 arrêts en 2021 (contre 83 nouveaux bénéficiaires et 54 arrêts en 2020).



Bénéficiaires du portage de repas par commune

Les dépenses pour les repas et potages s'élèvent à **60 844,00 €** en 2020, soit une dépense très supérieure (+ 13,40%) à celle de 2020 (53 666,00 €).

Ceci est essentiellement dû à l'augmentation importante du nombre de repas et potage pris par bénéficiaire; le nombre de ceux-ci étant resté relativement stable.

Le service a délivré environ **72 repas et 51 potages chaque jour** en moyenne.

Le service a maintenu ses chiffres sur les plus hauts niveaux d'effectifs (2020).

# Enfance et affaires scolaires

---





## LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes des Portes de Sologne est un **lieu d'information, de rencontres et d'échanges** à destination des familles, des assistant(e)s maternel(le)s et des enfants qu'ils/elles accompagnent.

Le service est composé d'une coordonnatrice sur le secteur de la Ferté Saint-Aubin, ainsi que d'une autre animatrice pour le secteur itinérant comprenant les communes d'Ardon, Jouy-le-Potier, Ligny-le-Ribault, Marcilly-en-Villette, Ménestreau-en-Villette et Sennely.

### ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE D'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE

#### Accueil de l'enfant au domicile de l'Assistant Maternel ou en MAM

- ▶ **332** enfants à la journée
- ▶ **17** places en périscolaire

ASSISTANTS MATERNELS  
(CHIFFRE INCLUANT LES AM TRAVAILLANT EN MAM)

	AM AGRÉÉS		AM EN ACTIVITÉ	
	2021	2020	2021	2020
LA FERTÉ SAINT-A.	54	62	46	47
ARDON	2	2	2	2
JOUY-LE-POTIER	16	17	13	14
LIGNY-LE-RIBAULT	10	10	9	9
MARCILLY-EN-V.	14	15	13	15
MENESTREAU-EN-V.	9	7	6	4
SENNELY	7	8	7	8
<b>TOTAL</b>	<b>112</b>	<b>121</b>	<b>96</b>	<b>99</b>

#### Accueil de l'enfant en structure collective

##### Halte-garderie parentale « Les Petits Loups » à La Ferté Saint-Aubin

- ▶ Accueil de 8h30 à 17h00
- ▶ Capacité : 16 enfants le matin / 12 l'après-midi max.
- ▶ Fermeture le mercredi et 7 semaines / an
- ▶ **37** enfants accueillis
- ▶ **32** familles
- ▶ **158** jours d'ouverture en 2021
- ▶ **42 000€ de subvention** de la CCPS

##### Micro-crèche « Quint et Sens » à La Ferté Saint-Aubin

- ▶ Accueil de 7h00 à 18h30
- ▶ Capacité : 12 enfants max.
- ▶ Depuis l'ouverture en avril 2021 : 9 enfants accueillis, 8 familles différentes
- ▶ Fermeture 5 semaines / an (1 à Noël, 1 à Pâques, 3 semaines début août)

#### Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s (MAM)

##### MAM à Ligny-le-Ribault (Avril 2014)

- ▶ **8** places d'accueil

##### MAM à La Ferté Saint-Aubin (Septembre 2018)

- ▶ **12** places d'accueil

##### MAM à Ardon (Septembre 2019)

- ▶ **8** places d'accueil

## ACTIONS INDIVIDUELLES

- Informer, renseigner, orienter les familles
- Informer, renseigner, soutenir et accompagner les assistant(e)s maternel(le)s dans leur profession



### CONTACTS REÇUS EN 2021

SECTEUR LA FERTÉ SAINT-AUBIN	SECTEUR ITINÉRANT
<b>539 CONTACTS REÇUS</b>	<b>589 CONTACTS REÇUS</b>
<b>182 APPELS</b>	<b>221 APPELS</b>
<b>357 MAILS</b>	<b>368 MAILS</b>
<b>55 RENDEZ-VOUS</b>	<b>44 RENDEZ-VOUS</b>

## ACTIONS COLLECTIVES

- Accueillir, réunir, rassembler, générer du lien social et créer des espaces de vie où chacun se respecte, adultes et enfants
- Organiser des temps d'animation, des sorties, des temps festifs auprès des différents publics



### ACTIONS COLLECTIVES 2020

SECTEUR LA FERTÉ SAINT-AUBIN	SECTEUR ITINÉRANT
<b>23 MATINÉES D'ÉVEIL</b> <b>2 SORTIES</b>	<b>40 MATINÉES D'ÉVEIL</b> <b>1 SORTIE</b>
<b>91 PRÉSENCES ASSISTANTS MATERNELS</b> <b>5 PRÉSENCES GARDES D'ENFANTS À DOMICILE</b>	<b>152 PRÉSENCES ASSISTANTS MATERNELS</b>
<b>247 PRÉSENCES ENFANTS</b>	<b>445 PRÉSENCES ENFANTS</b>

## ACTIONS COLLECTIVES MUTUALISÉES

<b>AUPRÈS DES FAMILLES ET DES ASSISTANTS MATERNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>PARTICIPATION À LA SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE</b> sur le thème « Bulles d'idées » et animations par mails tous les 15 jours (de janvier à mai).</li> <li>▶ <b>ESTIVALES DU COSSON</b> (juillet / août) : organisation de matinées « Famille » chaque mercredi. Proposition d'ateliers de peinture, motricité et éveil sensoriel à destination des enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents, assistants maternels...</li> <li>▶ <b>ACTIONS REAAP</b> (septembre) : conférence « Relations parents-enfants » autour de la méthode ESPERE par Guillaume Dubois</li> <li>▶ <b>ANNIVERSAIRE DE LA MAAS 40 ANS (+1)</b> (octobre) : proposition d'un parcours de motricité adapté aux enfants de moins de 3 ans</li> <li>▶ <b>REAAP, SEMAINE DE LA PARENTALITÉ</b> (novembre) : proposition d'un parcours de motricité adapté aux enfants de moins de 3 ans</li> </ul>
<b>AUPRÈS DES ASSISTANTS MATERNELS AVEC LES ENFANTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>PRÊT JEUX ET MATÉRIEL ÉDUCATIF EN « DRIVE »</b> (de janvier à mai) : suivi par un assistant maternel</li> <li>▶ <b>SORTIE AU PARC FLORAL D'ORLÉANS - LA SOURCE</b> (juin) : 13 assistants maternels et 31 enfants</li> <li>▶ <b>SPECTACLE D'HIVER « GRAINE DE CHOC »</b> par V.Donnart et M.Meyniel (décembre) : 22 assistants maternels et 55 enfants</li> <li>▶ <b>MATINÉES D'ÉVEIL</b> (de juin à décembre en raison du contexte sanitaire)</li> </ul>
<b>À DESTINATION DES ASSISTANTS MATERNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>« LETTRE-INFO » DU RPE</b> à destination des assistants maternels (1 fois / trimestre)</li> <li>▶ <b>7 RÉUNIONS DE RENTRÉES</b> (septembre) organisées sur chacune des communes des Portes de Sologne</li> <li>▶ <b>MISE EN PLACE D'UNE FORMATION</b> sur la thématique « Droits et devoirs dans l'exercice de son métier » (octobre) : 9 participants dont 8 résident sur la CCPS</li> <li>▶ <b>CRÉATION ET ANIMATION D'UN GROUPE D'ÉCHANGE</b> dématérialisé via Whatsapp (tout au long de l'année) : 7 assistants maternels</li> </ul>



## LE TRANSPORT SCOLAIRE

Les **lycéens** se rendent soit au Lycée Voltaire soit au Lycée des Métiers et des Services Paul Gauguin. Des élèves empruntent le circuit des lycéens pour se rendre à la SEGPA du Collège Montesquieu (pas de section SEGPA au Collège du Pré des Rois).

Les **collégiens** domiciliés sur le territoire des Portes de Sologne se rendent au Collège du Pré des Rois qui est le collège de secteur à l'exception des élèves de Jouy le Potier et de Sennely qui fréquentent respectivement les collèges de Cléry Saint-André et de Lamotte Beuvron.

Il n'y a pas eu de demandes concernant les écoliers contrairement à l'an dernier

- ▶ **713** cartes de transport scolaire ont été délivrées à la rentrée de septembre 2021 sur le territoire (contre **644** pour en 2020).
- ▶ **403** cartes pour les **lycéens**
- ▶ **310** cartes pour les **collégiens**

	CARTES COLLÉGIENS	CARTES LYCÉENS	TOTAL
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	20	182	202
MARCILLY-EN-VILLETTE	95	53	148
JOUY-LE-POTIER	62	44	106
MÉNESTREAU-EN-VILLETTE	59	41	100
LIGNY-LE-RIBAUT	48	36	84
ARDON	23	19	42
SENNELY	3	28	31

### ▶ GRATUITÉ DES TRANSPORTS SCOLAIRES

depuis 2017, date à laquelle la Région est devenue compétente.

▶ **LE DÉPARTEMENT DU LOIRET** a modifié en 2019 son règlement des transports scolaires des élèves en situation de handicap pour que ces derniers deviennent ayants droit aux transports scolaires Rémi 45 si aucun motif d'ordre médical ne s'y oppose et si l'affectation dans un établissement scolaire le permet à partir du domicile.

### ▶ NOUVELLE PROCÉDURE DE GESTION DES FICHES D'INDISCIPLINES

en vigueur depuis le 14 mai 2019 pour centraliser les signalements : une seule fiche a été transmise sans récidive (mail : [indisciplines-erc45-transports@regioncentre.fr](mailto:indisciplines-erc45-transports@regioncentre.fr)).

▶ **PROTOCOLE SANITAIRE** lié à l'épidémie du COVID 19 : il est en vigueur depuis le 24 juin 2020 avec comme actions principales : le port du masque pour tous, l'occupation d'un siège sur deux et une désinfection des car au quotidien et mise à disposition de gel hydroalcoolique.

## > ACTIONS EN FAVEUR DU SECONDAIRE

Relations avec le collège Le Pré des Rois à la Ferté Saint-Aubin :

- ▶ Financement de 2 postes de surveillants au collège et sécurité aux abords du collège
- ▶ Participation aux fournitures scolaires des collégiens et Subventions aux associations du collège

# Sports et **loisirs**

---





## > LE CUBE : COMPLEXE AQUATIQUE

### CAP SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA NATATION EN MILIEU SCOLAIRE

En 2021, la crise sanitaire pèse lourd sur le fonctionnement de l'établissement et des événements climatiques de la saison estivale viennent détériorer un bilan déjà fragilisé. L'inondation du 14 juillet des galeries techniques et du snack contraste avec les beaux soleils de 2019 et ses épisodes caniculaires.

Malgré les contraintes fortes imposées par les mesures gouvernementales, la Communauté de Communes des Portes de Sologne fait le choix de **maintenir prioritairement l'accueil des publics scolaires** autant qu'il est possible de le faire. En raison du non-brassage des classes et pour continuer à recevoir les élèves selon les conditions prescrites, les vestiaires publics sont mis à disposition des élèves en réduisant l'offre d'accès au public.

Ainsi, le CUBE enregistre **8 661 entrées scolaires** en 2021, 1 000 de plus environ que l'année précédente qui profite essentiellement aux élèves du collège du Pré des Rois.

#### UNE PÉRIODE ESTIVALE DÉGRADÉE

La frilosité des publics qu'elle soit d'origine météorologique ou bien liée à la pandémie touche directement les piscines et les lieux de baignades.

Au CUBE, la baisse de la fréquentation sur les deux mois d'été est de **-135,5%** par rapport à l'été 2018 (7 619 en 2021 contre 17 943 en 2018). Les tentatives pour animer l'établissement ne suffiront pas à séduire les jeunes. Le CUBE restera déserté jusqu'à la dernière semaine d'août, à la veille de la rentrée. L'aire de jeux

aquatiques réservée aux plus petits connaîtra le même sort.

#### EN SEPTEMBRE, LES ACTIVITÉS REPRENENT

En septembre, le retour à la confiance est significatif pour ce qui a trait aux activités même si les inquiétudes sont encore vives. Après une longue période de disette sociale, le besoin et l'envie de relations et de pratique physique s'expriment par une reprise des inscriptions et les cours se remplissent à nouveau.

#### LES CONVENTIONS AVEC DES STRUCTURES EXTÉRIEURES

Grâce ou plutôt à cause de la crise, d'autres établissements restés fermés contraignant les clubs et les sportifs à trouver des lieux où l'entraînement est possible. Les associations sportives d'Olivet, de Beaugency et de Salbris choisiront le CUBE pour leur pratique.

En septembre, par l'intermédiaire de la ligue de Triathlon du Centre-Val de Loire, une délégation Japonaise de jeunes athlètes, dont certains reviennent des Jeux, a fait étape à La Ferté Saint-Aubin pour s'entraîner dans le bassin nordique et sur les routes de Sologne dans le but de préparer la prochaine olympiade et de créer une cohésion de groupe.



#### Les coûts par bassin

	NORDIQUE	LUDIQUE	BALNÉO	LAGUNE
COÛT TOTAL / BASSIN (ÉNERGIE ET FLUIDES)	107 359,00€	42 134,00€	35 595,00€	25 188,00€
COÛT HORAIRE / BASSIN	12,70€	5,00€	4,20€	3,00€

Depuis 2019, la couverture qui assure la sécurité et l'isolation thermique du bassin nordique est défaillante. Ce dysfonctionnement engendre des coûts supplémentaires par la déperdition en chaleur produite et en évaporation. Une première estimation permet d'évaluer le coût qui se situe entre 16,3% et 21% des charges de fonctionnement du bassin nordique.



# Environnement et cadre de vie

---



## LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

En 2021, les contrôles de conception et de bonne exécution ont continué à être réalisés sur l'intercommunalité. De plus, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les contrôles de bon fonctionnement ont repris comme le prévoit la réglementation. Le SPANC a aussi continué son service de vidange avec l'entreprise EAL.

Un effort particulier a été fait dans le domaine de la communication.



**161**

Installations contrôlées  
en 2020

### Contrôle des installations neuves

	2021		2020	
	CONTRÔLE DE BONNE CONCEPTION	CONTRÔLE DE BONNE EXÉCUTION	CONTRÔLE DE BONNE CONCEPTION	CONTRÔLE DE BONNE EXÉCUTION
ARDON	6	5	4	2
JOUY-LE-POTIER	6	6	2	0
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	7	2	4	2
LIGNY-LE-RIBAULT	4	6	5	4
MARCILLY-EN-VILLETTE	11	10	13	10
MENESTREAU-EN-VILLETTE	3	3	3	4
SENNELY	0	1	3	2
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>33</b>	<b>34</b>	<b>24</b>

De plus, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011, le vendeur d'un logement équipé d'une installation d'ANC doit fournir, dans le dossier de diagnostic immobilier joint à tout acte (ou promesse) de vente, un document daté de moins de 3 ans délivré par le SPANC informant l'acquéreur de l'état de l'installation. Les travaux de réhabilitation doivent être effectués dans un délai maximal d'un an après la signature de l'acte de vente.

INSTALLATIONS CONTRÔLÉES (2021)	INSTALLATIONS CONTRÔLÉES EN BON FONCTIONNEMENT	INSTALLATIONS CONTRÔLÉES EN NEUF (CONCEPTION ET BONNE EXÉCUTION)
<b>161</b>	<b>91</b>	<b>70</b>



INSTALLATIONS CONTRÔLÉES EN BON FONCTIONNEMENT	AVIS FAVORABLE	AVIS FAVORABLE AVEC RÉSERVE	AVIS DÉFAVORABLES SANS TRAVAUX	AVIS DÉFAVORABLES AVEC TRAVAUX
<b>91</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>33</b>	<b>11</b>



## LES DÉCHETS MÉNAGERS

Cette compétence est dévolue au SMICTOM de Sologne et à la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCTVL) qui ont pour mission d'assurer :

- ▶ La collecte des ordures ménagères et assimilés, y compris la collecte sélective,
- ▶ Le traitement, la valorisation et le transport des déchets ménagers,
- ▶ L'exploitation, la construction des déchetteries et des plates-formes de regroupement de déchets verts.

### > LE SMICTOM DE SOLOGNE

Le SMICTOM de Sologne comprend 24 communes regroupées en 5 Communautés de Communes. Il collecte les déchets de Marcilly-en-Villette, Ménestreau-en-Villette, Sennely et La Ferté Saint-Aubin.

Toutes collectes confondues ce sont **26 754 tonnes de déchets collectés** sur le syndicat soit 665 kg par habitant en 2021 (contre 591 kg en 2020 soit une augmentation de 74 kg par habitant).



Déchetterie de La Ferté Saint-Aubin

### > LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

Depuis la dissolution du S.M.I.R.T.O.M. de Beaugency, la CCTVL s'est engagée à assurer la poursuite de la prestation de collecte et de traitement des ordures ménagères pour les Communes d'Ardon, Jouy-le-Potier et Ligny-le-Ribault.

Elle assure ce service auprès de 25 Communes dont Ardon, Jouy-le-Potier et Ligny-le-Ribault.

Toutes collectes confondues ce sont **36 573 tonnes de déchets collectés** soit 695 kg par habitant en 2021 (contre 592 kg en 2020 soit une augmentation de 100 kg par habitant).

Cette augmentation s'explique par la forte évolution des tonnages collectés en déchetteries : **+ 5 400 tonnes** en 2021 par rapport à 2020.

**11 776€**Versés au Syndicat mixte  
de l'Ardoux**4 450€**Versés au Syndicat mixte  
du bassin du Loiret**50 966€**Versés au Syndicat d'Entretien  
Du Bassin du Beuvron

## > GESTION DES COURS D'EAU

Cette compétence est exercée par le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB), le Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement du Bassin de l'Ardoux (SMETABA) et le Syndicat mixte du Bassin du Loiret qui ont pour mission d'entretenir les rivières et leurs affluents traversant le territoire communautaire. La plus grande partie de la Communauté de Communes fait partie du SEBB.

### SUR LE SEBB :

- ▶ Seul des travaux de renaturation légère du lit de la Canne ont été réalisés en régie à Ménestreau-en-Villette.

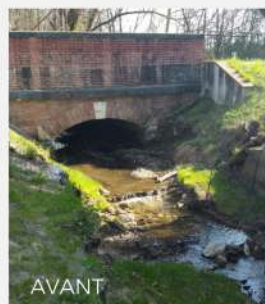
### SUR LE BASSIN DU LOIRET :

- ▶ Pas de travaux réalisés sur la commune de Marcilly-en-Villette, excepté un entretien des berges.

### SUR LE SMETABA :

- ▶ Des travaux de restauration de la continuité écologique ont été réalisés sur la commune d'Ardon au niveau du Lavoir. Le système de vannage et le seuil ont été effacés.

*Travaux de restauration de la continuité écologique réalisés par le SMETABA sur l'Ardoux à Ardon.*



## > PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX SYNDICATS DE RIVIÈRE

En 2021, la Communauté de Communes a versé **11 776,00€** au Syndicat mixte de l'Ardoux, **4 450,00€** au Syndicat mixte du bassin du Loiret et **50 966,00€** au Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron.

# Tourisme

---





## L'OFFICE DE TOURISME

### > ITINÉRANCES DOUCES

Création de **17 boucles de randonnée** pour développer le tourisme vert sur le territoire.

Accessibles à pied, à cheval, à vélo ou, pour certains d'entre elles, aux personnes à mobilité réduite, 17 boucles ont vu le jour pour le plus grand plaisir des touristes de passage mais également et sans contestation celui des

habitants des Portes de Sologne. Un balisage sur le terrain sera entièrement effectif dès la saison estivale 2022 mais toutes les informations sont déjà existantes depuis l'été 2021 sur le site internet : [www.cirkwi.fr](http://www.cirkwi.fr) pour pratiquer ces circuits en toute tranquillité.

### > LES ACTIONS MARQUANTES

► **UN EDUCTOUR PROFESSIONNEL** : 1<sup>er</sup> Eductour dédié aux professionnels du Tourisme à 50 kms aux alentours.

Le 19 juillet 2021, une visite commentée du territoire a été organisée dans le but de sensibiliser les Offices de Tourisme afin qu'ils puissent à leur tour promouvoir notre secteur au mieux auprès de leur clientèle. Une première mise en lumière et un gros succès !

► **DES CIRCUITS TOURISTIQUES « CLÉ EN MAIN » - SPÉCIAL GROUPE** : L'Office de Tourisme a mis en place des circuits touristiques dédiés aux groupes, encore une première sur le territoire ! Ainsi ont vu le jour en fin d'année 2021 : 3 excursions à la journée et 1 séjour 2 jours / 1 nuit. Ces circuits sont essentiellement proposés aux CE, CCAS, agences de voyages ou tours opérateurs des régions limitrophes pour les personnes du 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> âge.

► **APPROFONDIR LE RELATIONNEL ET TISSER DES LIENS AVEC LES PRESTATAIRES** : L'OT a tenté de proposer des formations dédiées aux professionnels du territoire pour les accompagner dans un engagement de qualité et pouvoir monter en compétence. Cette année, aura été encore particulière en raison du Covid 19, ayant freiné les besoins des professionnels déjà très occupés vis-à-vis de leurs entreprises respectives. Une autre formation sera proposée fin de semestre 2022 en espérant cette fois-ci que les prestataires seront plus disposés et au rendez-vous.



**906**

Demandes touristiques  
(entre avril et septembre 2021)

### EN ROUTE POUR UNE NOUVELLE IDENTITÉ ET UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR 2022 !

Création d'une nouvelle identité visuelle plus moderne et dans l'air du temps pour être en phase avec la nouvelle dynamique lancée

Refonte d'un nouveau site internet ergonomique et design pour une meilleure mise en lumière de nos prestataires touristiques et des actions menées par l'Office de Tourisme.

# Communication et TIC

---





## LE POINT CYB

Le Point Cyb propose un accès libre et gratuit à Internet et aux outils multimédias en autonomie ou accompagné par l'animateur. L'accueil libre se déroule au sein de la Maison des Jeunes La Courtille à La Ferté Saint-Aubin, du mardi au samedi.

En 2021, le Point Cyb a accueilli et accompagné **80 personnes** différentes pendant les accueils libres représentant un total de **1170 visites** sur les **175 jours d'ouverture**.

Activités principales des usagers :

- ▶ Accès aux sites internet de la CAF et de pôle emploi
- ▶ Jeux en ligne
- ▶ Accompagnement à des démarches (stage, achat / vente, carte grise, demande de réservation en ligne, ...)



## LES ATELIERS INFORMATIQUES

En 2021, l'activité a dû s'adapter à nouveau aux contraintes relatives à la crise sanitaire. Ainsi il a été proposé **71 ateliers** (dont 15 en visio-conférence) et **67 participants** différents.

Fréquence des ateliers : **1 atelier par semaine** sur chaque commune.

Principales thématiques des ateliers : usage des tablettes / smartpone, sécurité sur internet, se protéger du phishing, nettoyage, gestion des photos, déclaration des impôts par internet,...

## UNE ANIMATION POUR LES ADOS :

### ▶ Fabrication d'un miroir numérique :

Les adolescents du Point Cyb ont fabriqué un miroir avec un écran intégré. Pour cette création, ils ont utilisé du matériel de récupération et un mini-ordinateur.



**71**

Ateliers informatiques ont été proposés



**67**

Participants aux ateliers informatiques



## LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

### LE SITE INTERNET FAIT PEAU NEUVE

A l'heure où les internautes se connectent de plus en plus souvent depuis leur smartphone ou leur tablette, il semblait essentiel pour la Communauté de Communes des Portes de Sologne de se doter d'un nouveau site internet, l'ancien étant devenu obsolète et « non-responsive » (*la navigation sur le site internet n'était pas adaptée aux mobiles et tablettes*).

Plus fonctionnel et intuitif, ce nouveau site s'inscrit dans une nouvelle démarche de communication : être **au plus proche des habitants et des entreprises** du territoire.

Ce projet a un rôle majeur : être **une vitrine de notre territoire et de nos services**.

Plus actuel, ce nouveau site permet de découvrir en quelques clics les services de l'intercommunalité, tels que le complexe aquatique Le Cube, l'Office de Tourisme, mais aussi les associations qu'elle soutient comme le CILS Emploi Sologne. Des fonctionnalités ont également été intégrées comme une carte interactive sur la page d'accueil permettant de retrouver facilement les informations principales des mairies de l'intercommunalité.



### LA LETTRE INTERCOMMUNALE CHANGE DE FORMAT !

Après plusieurs années, la lettre intercommunale annuelle devient « **Le Mag' des Portes de Sologne** ». Auparavant composé de 4 à 8 pages, le magazine devient plus complet et compte désormais 16 pages. Distribué à l'ensemble des administrés, ce support informe sur les projets de l'intercommunalité, mais aussi sur les actions de ses services auprès des habitants et entreprises du territoire.



Lettre PLUi #2 - Sept. 2021

### LA LETTRE PLUI

Une 2ème édition de la lettre sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal a été envoyée aux administrés du territoire en septembre 2021 (*la 1ère édition a été distribuée en décembre 2020*).

L'objectif du support est d'informer les habitants sur l'avancée, mais aussi les réflexions de la collectivité sur ce projet, ayant pour but d'harmoniser la politique d'aménagement à l'échelle du territoire des Portes de Sologne.





Place Charles De Gaulle  
45 240 La Ferté Saint-Aubin  
Tel : 02.38.76.65.16  
[www.ccportesdesologne.fr](http://www.ccportesdesologne.fr)